



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 Mars 2011

Une trentaine d'adhérents s'étaient déplacée pour cette assemblée générale qui se tenait comme toutes les autres dans la salle du conseil de la mairie de Martignas.

En ouverture de séance, notre président accueille Élisabeth Vernet de l'association « A qui de jouer », association qui est partenaire des jeunes dans l'organisation d'une soirée jeux le 15 mars au profit du chantier 2011.

Il accueille également trois étudiantes infirmières qui vont partir à Foundiougne en novembre pour réaliser leur stage pratique.

1 - Rapport moral :

Force est de constater un certain essoufflement de la dynamique qui nous anime. Les adhésions sont en baisse sensible (58 adhésions en 2010) et difficulté pour déplacer les membres et sympathisants lors des réunions.

Néanmoins, si 2010 n'a pas vu l'émergence de grands projets, une multitude de petites manifestations a été le gage de la vitalité de notre association.

Sans les citer toutes, signalons :

- Les voyages à Foundiougne de janvier et avril
- La rencontre avec la nouvelle municipalité et la signature de la nouvelle charte.
- La coopération avec les structures scolaires et d'accueil de nos aînés à Martignas. Une mention spéciale pour l'école Jean Castagnet qui a développé un travail sur l'Afrique durant toute l'année 2009-2010 et qui nous a offert un spectacle de fin d'année de grande qualité. Nous l'avons d'ailleurs filmé et les bénéfices de la vente du DVD seront partagés entre la coopérative de J. Castagnet et Batik
- Le groupe jeunes et son projet de rénovation de classes à Foundiougne.
- L'envoi de matériel médical.

Côté Foundiougne, la municipalité peine à mettre en place la structure qui ferait vivre la coopération décentralisée.

2011 devrait voir la concrétisation du chantier jeunes, l'accompagnement du séjour infirmier, la rencontre de SADA début mai, la participation aux événements de Martignas, la poursuite du travail avec les structures de Martignas.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier :

Malgré des adhésions en retrait d'environ 30%, le budget 2010 présente un excédent de 1500 €, presque intégralement dû aux manifestations jeunes pour le financement de leur chantier 2011.

Quitus est donné aux trésoriers à l'unanimité.

Un petit cadeau a été remis à Jean Marquat pour services rendus (fourniture de bois)

3 - Allocution de M. le Maire.

Monsieur le Maire se félicite des actions menées par Batik. Il souligne néanmoins les difficultés rencontrées par la municipalité de Foundiougne pour mettre en œuvre la coopération décentralisée. Si ces difficultés se révélaient insolubles, Batik continuerait son action mais sur des priorités qui seraient établies par elle-même. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité de s'assurer du suivi dans la durée des réalisations.

Ex : Un an après, qu'est devenu le moulin à mil de Bambou ?

4 - Cotisation 2011 :

Elle reste fixée à 10 €

5 - Activité des commissions :

- Commission santé : année creuse.
- Commission économique : année creuse.
- Commission culture : Venue de SADA
- Commission éducation : Nombreuses interventions dans les écoles (avec Sada) et dans les maisons de retraite.

6 - Projet jeunes :

Présenté par Célia et Adeline.

Il est mis en œuvre par 9 jeunes et un encadrant (Célia).

Le financement avance. Les sommes disponibles actuellement permettent de toutes façons la réalisation des travaux par les artisans locaux. Le départ des jeunes pour les finitions (peinture) et l'initiation de collégiens à la bureautique (Word, Excel et peut-être PowerPoint) reste conditionné à l'obtention d'une subvention demandée au ministère des affaires étrangères et la sollicitation de sponsors potentiels.

Élisabeth Vernet présente son association « A qui de jouer » et explique son implication pour le chantier jeunes.

7 - Budget prévisionnel 2011 :

Il devrait nous rester seulement 6000 € en caisse en fin d'année, le solde du chantier 2007 étant utilisé par le chantier 2011.

8 - Renouvellement du C.A.

Le C.A. étant élu pour deux ans, nous devons cette année le renouveler. Les membres fondateurs restent membres de droit. Seuls les membres élus sont à renouveler.

Trois membres ne se représentent pas :

- Danièle Toussaint, membre fondateur, pour raison de santé.
- Aurore Olivier et Laure Chevalier, élues, pour raison familiale.

André Pouchol démissionne de son poste de membre fondateur.

A noter que Michel Bastida, présent au C.A. en tant que membre fondateur et membre de droit représentant la municipalité abandonne sa représentation en tant que membre fondateur et libère ainsi un poste.

Les autres membres élus se représentent ainsi que cinq nouveaux candidats :

- Célia Daunis
- Adeline Dubos
- André Pouchol
- Marido Bégu
- Marie Buchet

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau C.A. sera donc composé de :

- Monsieur le Maire ou son représentant,
- Michel Bastida, représentant la municipalité,
- Mireille Bardou, membre fondateur,
- Josette Bastida, membre fondateur,
- Any Cabanieu, membre fondateur,
- Jeanine Goinaud, membre fondateur,
- Monique Hébras, membre fondateur,
- Nicole Sercomanens, membre fondateur,
- Jean-Marie Paillé, membre fondateur,
- Jean-Claude Papot, membre fondateur,
- Marido Bégu, élue,
- Marie Buchet, élue,
- Guy Buchet, élu,
- Célia Daunis, élue,
- Adeline Dubos, élue,
- Jean-Pierre Lumet, élu,
- Guy Mansiet, élu,
- Alain Palu, élu,
- André Pouchol, élu,
- Catherine Rouayre, élue,
- André Sinoir, élu,
- Caroline Vernejoul, élue.

Le nouveau C.A. se réunira dans les jours à venir pour former son bureau.